



# La prévention des T.M.S. du personnel soignant / aidant

1

*Une démarche collective de prévention des risques physiques*

**PUBLIC**  
Professionnels  
soignants/aidants,  
paramédicaux  
Niveau requis : Aucun

**DURÉE**  
de 1 à 3 jours  
suivant besoins

Hors Frais annexes de "déplacement"  
Prestation non soumise à T.V.A.  
(Art. 261.4.4. du C.G.1.)



## Compétence(s) à acquérir § Art. L6313-1-1 & L6313-3-2

- Savoir être acteur de sa propre prévention par l'acquisition d'un Comportement Ergomoteur Sécuritaire et d'une habileté gestuelle adaptée,
- Connaître et appliquer les principes de mobilisation et déplacement des personnes,
- Améliorer son activité physique en situation de travail pour une plus grande sécurité, un meilleur confort et une efficacité dans le mouvement,
- Savoir identifier et corriger les situations de travail à risques potentiels (T.M.S., chute, pincement,...),...

## Programme

Suivant l'analyse des besoins, le programme varie. Adaptation du niveau d'apprentissage suivant les connaissances déjà acquises des stagiaires. Toutes nos formations restent accessibles aux personnes en situation de handicap, le contenu de l'action de formation sera adapté suivant le handicap rencontré.

Pour pouvoir vous proposer un programme de formation personnalisé afin de réaliser une action de formation de qualité en adéquation avec vos besoins, nous souhaitons mieux vous connaître pour mieux vous accompagner :

- Quel est votre objectif à atteindre en mettant en place cette action?
- Quelle est éventuellement la problématique rencontrée ?
- Public formé ? T.M.S. ? Restriction d'activité physique ?
- Quelle est la population sur place ? Pathologie/morphologie ? Dépendance ?
- Quel est l'environnement et l'équipement ? Aides techniques ? Locaux ?
- Quelle est l'organisation souhaitée afin de mettre en œuvre cette action de formation ?
- ...

Nos programmes de formation mettent en lumière l'aspect logique et le bon sens, des réflexions individuelles et collectives seront menées à travers une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Ce savoir-faire et savoir-être doivent se perpétuer au-delà de la période de formation et s'insérer dans un processus continu et quotidien.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS

Formation en  
présentiel



## SANCTION Attestation de Formation

Formation non qualifiante,  
non diplômante  
Formation continue